

l'arche de Noé, mais le gouvernement canadien jugea qu'il ne pouvait répondre aux exigences et qu'il y fallait des changements.

L'hon. M. BAXTER: Quels détails mon honorable ami pourrait-il nous fournir au sujet de son voyage à bord de l'arche de Noé?

M. FINN: Je ne sais de cette arche que ce que j'en ai lu dans la bible. Si mon honorable ami n'a pas lu la bible depuis quelque temps ou a oublié ce qu'il y a lu, je le prierais de lire de nouveau cette partie de l'Écriture qui traite de l'arche en même temps que des lamentations de Jérémie, auxquelles les observations de mon honorable ami ressemblent.

L'hon. M. BAXTER: Je sais que l'arche était enduite de poix au dedans et au dehors, mais j'ignore combien de temps il fallut pour l'exécution de ce travail. Je demanderai à mon honorable ami de vouloir bien nous dire comment on a dû s'y prendre pour l'accomplir comme il convenait.

M. FINN: On a dû l'enduire de poix au dedans et au dehors, mais tout ce dont mon honorable ami a à s'occuper, lui, c'est de ne pas être mis dehors à la prochaine élection.

L'hon. M. BAXTER: Il n'y a aucun danger que je le sois.

M. BLACK (Halifax): Mon honorable ami sait-il que les subventions dont il parle ont été versées à des compagnies par actions composées de citoyens entrepreneurs d'Halifax qui ont souscrit du capital pour l'achat de ces navires et qui comptaient parmi eux certains libéraux de ses amis? L'argent fut touché par ces compagnies et non par la compagnie Pickford et Black.

M. FINN: Je suis satisfait de la déclaration de mon honorable ami. Sans vouloir être injuste à son égard je dois dire qu'il a participé à ces profits et qu'il ne pourrait pas faire l'étalage qu'il fait aujourd'hui à Halifax s'il n'avait fait des affaires que par esprit de dévouement ou dans l'intérêt de sa santé. Lorsque les subventions furent retirées à la compagnie Pickford et Black, la Royal Mail Packet Steamship Company fut subventionnée pour envoyer ses navires aux Antilles et les subventions furent versées à la compagnie Pickford et Black Limitée, comme procureur ou agent de la Royal Mail Packet Steamship Company. La Compagnie Pickford et Black représenta ces steamers et s'occupa de leurs cargaisons. C'étaient les arrimeurs de la compagnie Pickford et Black qui étaient employés. La Royal Mail Packet Steamship reçut pour ses services, par l'entremise de la Compagnie Pickford et Black, la somme de \$3,175,601.77, ce qui formait une subvention totale de \$5,450,954.49.

[M. Finn.]

J'aurais passé tout cela sous silence, monsieur l'Orateur, si je n'avais lu avec soin le discours de mon collègue d'Halifax, qu'il n'a pas dû lire lui-même, avant de le prononcer, je crois. Ses observations à l'égard du grand financier qu'est l'honorable W. S. Fielding, ministre des Finances, me donnent raison de mettre au jour tous ces faits que la population de la Nouvelle-Ecosse a lieu de connaître au sujet de l'honorable député qui a l'honneur d'occuper un siège dans cette Chambre. A présent mon honorable ami veut savoir ce qu'ont fait les deux députés d'Halifax pendant ces deux années, puisqu'ils n'ont pas ouvert la bouche.

M. DOUCET: Ils ouvrent la bouche maintenant.

M. FINN: Oh oui ils ont ouvert la bouche. Je veux dire à mon honorable ami qu'avant d'avoir l'honneur de siéger en cette Chambre j'étais dans la vie publique de ma province où ma situation me désignait naturellement pour défendre les intérêts du port d'Halifax auprès des autorités fédérales. En ma qualité de membre du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse j'ai étudié la question des tarifs de transport. En conséquence de mon travail,—je ne le dis pas pour m'en vanter mais pour justifier mon attitude qu'a condamnée mon collègue d'Halifax,—une députation de quarante représentants en vue du Nouveau-Brunswick, de l'Île du Prince-Edouard et de la Nouvelle-Ecosse me pria de l'accompagner à Ottawa et d'exposer sa cause devant le gouvernement fédéral dont le premier ministre était le chef actuel de l'opposition en cette Chambre. Cette députation arriva à Ottawa le midi du 1er juin 1921; nous fûmes reçus par le premier ministre et tous les membres du gouvernement, je crois, sauf un. Une réunion fut arrangée par le ministre des Travaux publics d'alors l'honorable F. B. McCurdy, et j'exposai au gouvernement la situation des Provinces maritimes, quels étaient nos griefs et quels remèdes il convenait d'y appliquer. Je puis dire qu'auparavant à une séance de la législature de la Nouvelle-Ecosse j'avais proposé une résolution appuyée de M. Laurie Hall, C.R., alors chef de l'opposition. Je me rendis à Fredericton et discutai avec le gouvernement l'opportunité de faire adopter une résolution dans le même sens par la législature du Nouveau-Brunswick. Je rédigeai moi-même cette résolution qui fut discutée, mais à laquelle on ne changea pas un iota. Elle fut proposée par le premier ministre de la province du Nouveau-Brunswick, et appuyée par le chef de l'opposition, M. Baxter, qui a aujourd'hui l'honneur de siéger en cette Chambre. Cette résolution était ainsi conçue: